



DEB 2023-18

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

084-218401008-20230927-2023-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 28/09/2023

Affichage 02/10/2023

République Française
Département de Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC

Le 27 septembre 2023 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 7

Nombre de membres en exercice : 7

Etaient présents : LINHARES José, LAGUNA Elodie, HEREDIA Justine, LINHARES Tiffanie et CASADO ESCOBAR Sylvia.

Etaient absents : THOMAS SOUMILLE Coraline (pouvoir donné à CASADO ESCOBAR Sylvia), SEVIN Rolland.

Secrétaire de séance : CASADO ESCOBAR Sylvia.

Objet : Taxe d'habitation

Vu l'article 1407 ter du Code Général des Impôts,

Considérant le recensement de la population 2023 qui indique que la commune de La Roque Alric compte uniquement 24 résidences principales pour 71 adresses d'habitation,

Le Maire de La Roque Alric expose les dispositions de l'article 1407 ter du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer d'un pourcentage compris entre 5 % et 60 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Décide de majorer de 60% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Charge monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour : 6 | Contre : 0 | Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an.
Pour extrait conforme,

La Roque Alric,
Le 28 septembre 2023

La secrétaire de séance,



Le Maire,
LINHARES José

